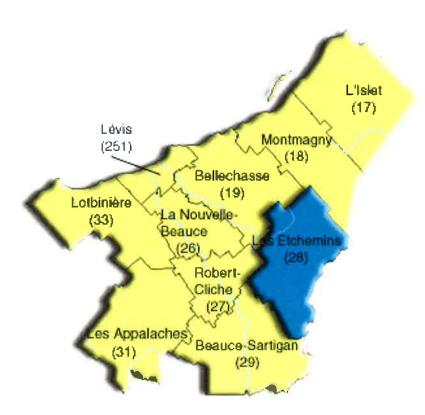
CHAPITRE 2: LA PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Le schéma de couverture de risques fait référence aux caractéristiques particulières du territoire de la MRC des Etchemins, décrit les municipalités qui la composent, et présente les principales activités économiques qui la distinguent. Le schéma tient aussi compte des principales voies de communication, des particularités respectives à l'organisation du territoire et aux infrastructures que l'on y trouve, de même que des éléments qui pourraient affecter ou influencer la planification en sécurité incendie.

2.1 LA RÉGION ADMINISTRATIVE

La MRC des Etchemins fait partie de la région administrative de Chaudière-Appalaches, laquelle comprend neuf MRC, soit les MRC de L'Islet, de Montmagny, de Bellechasse, de La Nouvelle-Beauce, de Robert-Cliche, de Beauce-Sartigan, des Appalaches, de Lotbinière et la ville de Lévis.



Le tableau suivant fait état des précisions sur leur population en 2012 ainsi que sur la superficie de leur territoire respectif. La population totale de la MRC des Etchemins est d'un peu plus de 17 237 habitants pour un territoire de près de 1 819.47 km². Cette région administrative s'étend sur un territoire d'un peu plus de 15 421 km².

Tableau 2-1 : La population et la superficie de la région administrative de Chaudière-Appalaches

MRC / Ville	Population (2012)	Superficie (km²) 497.0		
LEVIS	140 931			
BEAUCE-SARTIGAN	51 400	1977.0		
BELLECHASSE	34 838	1781.5		
LES APPALACHES	42 717	1905.7		
Nouvelle-Beauce	33 839	905.0		
ISLET	18 364	2448.5		
LOTBINIERE	29 587	1520.3		
MONTMAGNY	22 810	1722.5		
ROBERT-CLICHE	18 828	844.8		
LES ETCHEMINS	17 237	1819.5		
TOTAL CHAUDIERE-APPALACHES	410 551	15 421.76		

Source : Institut de la Statistique du Québec et MAMROT, 2012

La MRC des Etchemins est localisée au sud de la région administrative de Chaudière-Appalaches. Les municipalités situées à l'est de la MRC sont Saint-Magloire, Saint-Camille-de-Lellis, Sainte-Sabine et Sainte-Justine; les municipalités situées au sud de la MRC sont Saint-Zacharie, Sainte-Aurélie, Saint-Louis-de-Gonzague et Saint-Cyprien; les municipalités situées à l'ouest de la MRC sont Saint-Benjamin, Sainte-Rose-de-Watford et Saint-Prosper et finalement, les municipalités situées au nord de la MRC sont Saint-Luc-de-Bellechasse et Lac-Etchemin.

2.2 LA PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

2.2.1 La description du territoire

La MRC des Etchemins est composée de treize municipalités. Afin de mieux saisir les particularités de l'occupation du territoire et de la répartition des diverses activités humaines et économiques sur celui-ci, prêtons-nous à un rapide survol des différentes collectivités qui l'habitent, en procédant par ordre numérique de la région.

En 2013, l'ensemble de la zone agricole couvre plus de 95 000 hectares du territoire de la MRC des Etchemins, soit un peu plus de la moitié de la MRC. Environ 7,5% de cette superficie est en exploitation. Le relief du territoire est généralement plat, à l'exception de son extrémité sud-est.

La présence de petites concentrations d'habitations sur le territoire provient du développement de différentes communautés qui ont façonné le paysage de petits hameaux. Ces hameaux, ainsi que les maisons ancestrales de pierres, les

fermes centenaires, les nombreuses églises et les espaces naturels, sont autant d'éléments qui constituent un patrimoine bâti et naturel bien conservé. Cela va sans dire que ce milieu inspire une qualité de vie.

Contrairement aux hameaux, les centres ruraux ou municipaux ont la caractéristique d'être des territoires densément urbanisés, s'étendant parfois sur plus d'une municipalité et sont, pour la plupart, pourvus de services (réseaux d'aqueduc et d'égout), d'équipements et d'infrastructures.

Impact sur la planification en sécurité incendie

Des risques importants sont présents sur le territoire de la MRC des Etchemins. Il sera donc important que le schéma puisse prévoir ou mettre en place des mesures pour éviter un risque majeur de conflagration de l'incendie et l'improvisation sur les lieux d'une intervention. Par exemple, l'élaboration de plans d'intervention pour les risques plus élevés sera un élément essentiel dans les circonstances.

2.2.1.1 Municipalité de Lac-Etchemin (01)

Située dans la portion nord de la MRC, Lac-Etchemin est la municipalité la plus populeuse. Elle est issue de la fusion de la Ville de Lac-Etchemin et de la municipalité de Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin en 2001. Considérée comme pôle de services régional, elle se caractérise par une diversité d'entreprises et de services offerts. Bien desservie par le réseau routier régional, la municipalité possède aussi un vaste réseau routier local qui s'étend autour du lac. La municipalité possède néanmoins d'importantes superficies forestières, soit 77% de son territoire.

La municipalité se compose de deux noyaux villageois, soit celui de Lac-Etchemin et celui de la Station (ancienne municipalité de Sainte-Germaine). Le secteur du village, situé au pourtour du lac, comprend essentiellement des services, des commerces fins et de proximité, d'activités de tourisme, de garages et de résidences. Les activités de commerce, de services et les secteurs industriels sont surtout situés le long de la 2^e avenue et de la route 277. Le reste du territoire est à vocation agricole ou forestière ; on dénombre de nombreuses fermes réparties sur l'ensemble du territoire.

Il est important de noter certaines activités à caractère régional qui impliquent un fort achalandage à certaines périodes. Par exemple, la station de ski Mont-Orignal attire de nombreux touristes lors de la saison hivernale, alors que les abords du lac sont très prisés durant l'été. De plus, un aéroport municipal, dont la gestion est assurée par la municipalité, se trouve dans la municipalité.

Selon les projections démographiques, la population devrait rester relativement stable d'ici 2024. Cette situation suit toutefois les tendances démographiques

globales de la MRC, soit une diminution d'environ 4% pour les prochaines années.¹

L'économie de la municipalité est aussi relativement florissante. De petites et moyennes industries contribuent à l'emploi d'un grand nombre de résidents. Le taux d'activité est nettement supérieur à celui du reste de la MRC.

2.2.1.2 Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse (02)

La municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse est située dans la portion nord de la MRC. Le relief du territoire de la municipalité y est très accidenté, ce qui rend l'accès terrestre aux différents bâtiments plus difficile.

La municipalité se compose d'un noyau villageois et de douze rangs. Il se compose majoritairement d'une église, de quelques commerces de proximité, d'entreprises plus spécialisées, de fermes et de résidences. La plus grande partie du territoire possède un usage commercial et/ou habitation. Un important parc éolien, principalement localisé dans le Parc régional du Massif du Sud, y a été développé au cours des dernières années et constitue un levier économique important pour la municipalité.

Selon les projections démographiques, la municipalité verra sa population décroître légèrement d'ici 2024, soit d'environ 7%. Cette diminution suit toutefois les tendances démographiques globales de la MRC, soit une diminution d'environ 4% pour les prochaines années.²

L'économie de la municipalité est relativement stable. Le taux d'activité et d'emploi est le même que le reste de la MRC.

2.2.1.3 Paroisse de Sainte-Sabine (03)

Sainte-Sabine est située dans la portion est de la MRC. Son territoire est essentiellement à caractère forestier, soit à 87% des terres. Le relief du territoire est plutôt accidenté, ce qui peut rendre l'accès terrestre aux différents bâtiments plus difficile.

La municipalité se compose d'un noyau villageois et de sept rangs. Il se compose majoritairement de quelques commerces de proximité, d'entreprises plus spécialisées, de fermes et de résidences. La plus grande partie du territoire possède un usage commercial et/ou habitation et des zones spécifiques à l'usage commercial et industriel. Quelques résidences de personnes âgées sont aussi présentes dans la municipalité. Il est à noter qu'une importante proportion

² Ibid.

¹ Sources : Recensement canadien de 2011, Projections de l'Institut de la Statistique du Québec pour 2024 (2009).

des habitations est de type chalet (76 chalets en 2012, en comparaison avec 173 résidences permanentes).

Selon les projections démographiques, la municipalité verra sa population décroître légèrement d'ici 2024, soit d'environ 7%. Cette diminution suit toutefois les tendances démographiques globales de la MRC, soit une diminution d'environ 4% pour les prochaines années.³

L'économie de la municipalité est quelque peu précaire. Le taux d'activité et d'emploi y est moins important que ceux du reste de la MRC. Par contre, le nombre de fermes en exploitation est en augmentation depuis les cinq dernières années.

2.2.1.4 Municipalité de Saint-Magloire (04)

La municipalité de Saint-Magloire est située dans la portion est de la MRC. 90% de son territoire est à caractère forestier et est particulièrement fragilisé. Le relief du territoire de la municipalité est le plus accidenté de la MRC. Entre autres, on y retrouve le mont Saint-Magloire à plus de 800 mètres d'altitude. Aussi, l'accès terrestre aux différents bâtiments y est plus difficile. Deux rivières sont présentes, soit la rivière Noire et la rivière aux Orignaux, de même que le lac Saint-Laurent. Par contre, il n'y a pas d'activités nautiques qui s'y déroulent.

La municipalité se compose d'un noyau villageois et de douze rangs. On y retrouve majoritairement une école, quelques commerces de proximité, des entreprises plus spécialisées, des fermes et des résidences. La plus grande partie du territoire possède un usage commercial et/ou habitation et des zones spécifiques à usage industriel sont identifiées.

Selon les projections démographiques, un accroissement de 16% de la population de la municipalité est prévu pour 2024. Cet accroissement est particulièrement important dans l'optique où les projections démographiques du reste de la MRC suivent une tendance à la baisse pour les prochaines années.

2.2.1.5 Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis (05)

La municipalité de Saint-Camille est située dans la portion est de la MRC. 84% de son territoire est à caractère forestier et est particulièrement fragilisé. Les activités économiques qui animent la municipalité sont variées : elles sont autant reliées à l'exploitation de la terre et de l'agriculture que de service.

La municipalité se compose d'un noyau villageois et de cinq rangs. Il se compose majoritairement d'une église, d'une école, de commerces de proximité

³ Sources : Recensement canadien de 2011, Projections de l'Institut de la Statistique du Québec pour 2024 (2009).

i Ibid.

diversifiés, d'entreprises plus spécialisées et de résidences. La plus grande partie du périmètre urbain possède un usage commercial et/ou habitation et des zones spécifiques à usage industriel.

Selon les projections démographiques, la municipalité verra sa population décroître légèrement d'ici 2024. Cette diminution suit toutefois les tendances démographiques globales de la MRC, soit une diminution d'environ 4% pour les prochaines années.⁵

2.2.1.6 Municipalité de Sainte-Justine (06)

Située dans la portion est de la MRC, la municipalité de Sainte-Justine est considérée comme pôle de services régional, caractérisée par une diversité d'entreprises et de services offerts. Elle se compose d'un noyau villageois, où sont concentrés les commerces et services, et de sept rangs. La municipalité possède néanmoins d'importantes superficies forestières, soit 82% de son territoire.

Le secteur du village comprend essentiellement des services, des commerces de proximité, des garages, des industries, des entreprises de transport et des résidences. Une importante partie du reste du territoire est à vocation agricole ou forestière; on dénombre de nombreuses fermes réparties sur l'ensemble du territoire.

Selon les projections démographiques, la population devrait décroître d'ici 2024. Cette diminution suit toutefois les tendances démographiques globales de la MRC, soit une diminution d'environ 4% pour les prochaines années.⁶

L'économie de la municipalité est aussi relativement florissante. De moyennes et grandes industries, comme Rotobec, contribuent à l'emploi d'un grand nombre de résidents. Le taux d'activité est nettement supérieur à celui du reste de la MRC.

2.2.1.7 Municipalité de Saint-Cyprien (07)

La municipalité de Saint-Cyprien est située dans la portion sud de la MRC. Plus de 85% de son territoire est à caractère forestier et est particulièrement fragilisé. La municipalité se compose d'un noyau villageois et de sept rangs. Il se compose majoritairement d'une église, d'une bibliothèque, de quelques commerces de proximité, d'entreprises plus spécialisées et de résidences.

Trois entreprises issues de l'exploitation forestière sont aussi présentes dans la municipalité, dont deux sont situées dans le périmètre urbain. La plus grande

⁵ Sources : Recensement canadien de 2011, Projections de l'Institut de la Statistique du Québec pour 2024 (2009).

⁶ Ibid.

partie du périmètre urbain possède un usage commercial et/ou habitation, une zone publique et des zones spécifiques à usage industriel.

Selon les projections démographiques, un accroissement de 20% de la population de la municipalité est prévu pour 2024 et est le plus important de la MRC.⁷ Cet accroissement est particulièrement important dans l'optique où les projections démographiques du reste de la MRC suivent une tendance à la baisse pour les prochaines années.

2.2.1.8 Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague (08)

La municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague est située dans la portion sud de la MRC. Plus de 94% de son territoire est à caractère forestier et est particulièrement fragilisé. Les activités économiques qui animent la municipalité sont en grande partie reliées à la forêt, soit des activités de chasse et d'acériculture.

La municipalité se compose d'un noyau villageois et d'une dizaine de rangs. Il se compose majoritairement d'une église, d'une bibliothèque, de quelques commerces de proximité, d'entreprises plus spécialisées et de résidences. La plus grande partie du périmètre urbain possède un usage commercial et/ou habitation, une zone publique et des zones spécifiques à usage industriel.

Selon les projections démographiques, la municipalité verra sa population décroître légèrement d'ici 2024, soit d'environ 7%. Cette diminution suit toutefois les tendances démographiques globales de la MRC, soit une diminution d'environ 4% pour les prochaines années.⁸

L'économie de la municipalité est aussi quelque peu précaire. Le taux d'activité y est moins important que ceux du reste de la MRC. Par contre, les activités issues de la forêt y sont particulièrement dynamiques.

2.2.1.9 Municipalité de Sainte-Aurélie (09)

La municipalité de Sainte-Aurélie est située dans la portion sud de la MRC. 87% de son territoire est à caractère forestier et est particulièrement fragilisé. Les activités économiques qui animent la municipalité sont en grande partie reliées à l'exploitation agricole.

La municipalité se compose d'un noyau villageois et de cinq rangs. Il se compose majoritairement de quelques commerces de proximité, d'entreprises plus spécialisées et de résidences. Il est à noter que trois usines qui transforment les produits du bois se retrouvent dans la municipalité, dont une à

⁸ Ibid.

⁷ Sources : Recensement canadien de 2011, Projections de l'Institut de la Statistique du Québec pour 2024 (2009).

l'intérieur du périmètre urbain. La plus grande partie du périmètre urbain possède un usage commercial et/ou habitation et des zones spécifiques à usage public ou industriel.

Selon les projections démographiques, la municipalité verra sa population décroître légèrement d'ici 2024, soit d'environ 1%. Cette diminution suit toutefois les tendances démographiques globales de la MRC, soit une diminution d'environ 4% pour les prochaines années.⁹

L'économie de la municipalité est somme toute stable.

2.2.1.10 Municipalité de Saint-Zacharie (10)

La municipalité de Saint-Zacharie est située dans la portion sud de la MRC. 86% de son territoire est à caractère forestier et est particulièrement fragilisé. Les activités économiques qui animent la municipalité sont en grande partie reliées à l'exploitation agricole.

La municipalité se compose d'un noyau villageois et de sept rangs. Il se compose majoritairement d'une église, d'une école, de quelques commerces de proximité, d'entreprises plus spécialisées et de résidences. La plus grande partie du périmètre urbain possède un usage commercial et/ou habitation et des zones spécifiques à usage public ou industriel.

Selon les projections démographiques, la municipalité verra sa population décroître d'ici 2024 de près de 12%, ce qui constitue la plus importante diminution de la MRC. Cette diminution suit toutefois les tendances démographiques globales de la MRC, soit une diminution d'environ 4% pour les prochaines années.

2.2.1.11 Municipalité de Saint-Prosper (11)

Située dans la portion ouest de la MRC, la municipalité de Saint-Prosper est considérée comme un des pôles de services régionaux, caractérisée par une diversité d'entreprises et de services offerts. Bien desservie par le réseau routier, elle se compose d'un noyau villageois le long de la route 275, où sont concentrés les commerces et services, et de sept rangs. La municipalité possède néanmoins d'importantes superficies forestières, soit 77% de son territoire.

⁹ Sources : Recensement canadien de 2011, Projections de l'Institut de la Statistique du Québec pour 2024 (2009).

Le secteur du village comprend essentiellement des services, des commerces de proximité, des garages, des industries et des résidences. Quelques résidences de personnes âgées sont aussi présentes dans la municipalité. Une importante partie du reste du territoire est à vocation agricole ou agroforestière.

Selon les projections démographiques, la population devrait subir d'importantes diminutions dans le futur, soit une baisse de 10% de 2011 à 2024. Cette diminution suit toutefois les tendances démographiques globales de la MRC, soit une diminution d'environ 4% d'ici 2024.

L'économie de la municipalité est aussi relativement florissante. De petites et moyennes industries contribuent à l'emploi d'un grand nombre de résidents.

2.2.1.12 Municipalité de Saint-Benjamin (12)

La municipalité de Saint-Benjamin est située dans la portion ouest de la MRC. 87% de son territoire est à caractère forestier et est particulièrement fragilisé. La municipalité se compose d'un noyau villageois, de deux secteurs développés (Cumberland et Morriset) et de quelques rangs. Elle se compose majoritairement d'une église, d'une école, de quelques commerces de proximité, d'entreprises plus spécialisées et de résidences. La plus grande partie du territoire possède un usage commercial et/ou habitation et des zones spécifiques à usage industriel et des garages sont identifiés.

Selon les projections démographiques, la population devrait décroître d'ici 2024. Cette diminution suit toutefois les tendances démographiques globales de la MRC, soit une diminution pour les prochaines années.¹¹

L'économie de la municipalité est aussi très florissante. De petites et moyennes entreprises contribuent à l'emploi d'un grand nombre de résidents.

2.2.1.13 Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford (13)

La municipalité de Sainte-Rose-de-Watford est située dans la portion ouest de la MRC. 82% de son territoire est à caractère forestier et est particulièrement fragilisé.

¹⁰ Sources : Recensement canadien de 2011, Projections de l'Institut de la Statistique du Québec pour 2024 (2009).

^{ìı} Ibid.

La municipalité se compose d'un noyau villageois et de douze rangs. Il se compose majoritairement d'une église, d'une école, de quelques commerces de proximité, d'entreprises plus spécialisées, de fermes et de résidences. La plus grande partie du territoire possède un usage commercial et/ou habitation et des zones spécifiques à usage industriel et des garages sont identifiés. Plusieurs fermes sont aussi présentes sur le territoire.

Selon les projections démographiques, la population devrait décroître d'ici 2024. Cette diminution suit toutefois les tendances démographiques globales de la MRC, soit une diminution d'environ 4% pour les prochaines années.¹²

L'économie de la municipalité est aussi très florissante. De petites et moyennes industries contribuent à l'emploi d'un grand nombre de résidents.

¹² Sources : Recensement canadien de 2011, Projections de l'Institut de la Statistique du Québec pour 2024 (2009).

Le tableau suivant fait état de la population et des superficies des municipalités de la MRC.

Tableau 2-2 : La population (2012) et la superficie des municipalités de la MRC des Etchemins

Municipalités	Population annuelle/ saisonnière	Superficie (km²)	% du total	Nombre Périmètre urbain	Superficie périmètre urbain (ha)	Superficie périmètre urbain (km²)
Lac-Etchemin	3969	161.60	23.0	2	270.753	2,70753
					42.349	0,42349
Saint-Luc de Bellechasse	479	159.50	2.8	1	61.748	0,61748
Sainte-Sabine	396	68.00	2.3	1	37.361	0,37361
Saint-Magloire	724	208.70	4.2	1	54.865	0,54865
Saint-Camile-de- Lellis	863	251.50	5.0	1	147.431	1,47431
Sainte-Justine	1866	126.40	10.8	1	240.376	2,40376
Saint-Cyprien	596	94.20	3.5	1	70.894	0,70894
Saint-Louis-de- Gonzague	439	118.50	2.5	1	34.971	0,34971
Sainte-Aurélie	938	79.90	5.4	1	150.841	1,50841
Saint-Zacharie	1830	188.80	10.6	1	125.974	1,26
Saint-Prosper	3517	134.10	20.4	1	307.591	3,07591
Saint-Benjamin	864	112.55	5.0	1	69.491	0,69491
Sainte-Rose-de- Watford	756	115.70	4.4	1	91.952	0,92
Total MRC	17237	1819.47	100	16	1706.597	17,06597

Source : Ministère des Affaires régionales, des Régions et de l'Occupation du territoire, 2012 MRC des Etchemins, 2012

Parmi celles-ci, la municipalité de Lac-Etchemin se veut la municipalité qui dénombre le plus de résidents, soit 3969 personnes en 2012, tandis que 9 municipalités comptent des populations de moins de mille habitants.

2.2.2 La population

La population de la MRC est de 17 237 (recensement 2012) avec une densité moyenne de 9.5 habitants au kilomètre carré.

Tableau 2-3: La variation de la population des municipalités de la MRC des Etchemins.

Municipalités	2001	2006	2012	Variation 01/06	Variation 06/12	Superficie (km²)	Densité (Hab/km ^²)
Lac-Etchemins	3870	4045	4073	4,3%	0.7%	161,60	24,6
Saint-Luc de Bellechasse	483	490	493	1,4%	0.6%	159,50	3,0
Sainte-Sabine	403	408	385	1,2%	-6.0%	60,00	5,8
Saint-Magloire	705	745	721	5.4%	-3.3%	208,70	3,5
Saint-Camile-de-Lellis	907	904	856	-0.3%	-5.6%	251,50	3,4
Sainte-Justine	1884	1825	1839	-3.2%	0.8%	126,40	14,8
Saint-Cyprien	603	630	553	4.3%	-13.9%	94,20	6,3
Saint-Louis-de-Gonzague	437	442	425	1.1%	-4.0%	118,50	3,7
Sainte-Aurélie	928	965	918	3.8%	-5.1%	79,90	11,7
Saint-Zacharie	2100	1918	1753	-9.5%	-9.4%	188,80	9,7
Saint-Prosper	3802	3612	3630	-5.3%	0.5%	134,10	26,2
Saint-Benjamin	855	865	888	1.2 %	2.6%	112,50	7,7
Sainte-Rose-de-Watford	768	750	776	-2.4%	3.4%	115,70	6,5
Total MRC	17745	17599	17310	-0,8%	-1.7%	1819,47	10,5

Source : Statistiques Canada et MRC des Etchemins 2012

On peut constater que l'ensemble des municipalités de la MRC ont subi une diminution de leur population depuis 2001. Ce phénomène est particulièrement important dans les municipalités situées dans la partie sud de la MRC, alors que la population des pôles de services est relativement plus stable.

À l'instar de la population du Québec et de l'ensemble des pays industrialisés, la population de la MRC des Etchemins vieillit. Selon les perspectives démographiques de l'Institut de la statistique du Québec, l'âge moyen des résidents, qui était de 44,5 ans en 2006, passera à 48,1 en 2012. De plus, plusieurs jeunes choisissent, généralement pour des raisons d'ordre professionnel, de s'établir près des grands centres urbains.

En matière de scolarisation, le bilan est comparable à celui de l'ensemble du Québec. À la lumière du recensement de 2011, on observe que 36,2 % de la population âgée de 15 à 24 ans n'aurait pas terminé le niveau des études secondaires alors qu'au Québec, cette proportion est de 22,2 %. Pour cette même tranche d'âge, 6,1 % aurait atteint le niveau universitaire comparativement à 18,6 % pour l'ensemble de la province. Au niveau des études collégiales, l'écart se maintient avec 12,0 % pour la MRC des Etchemins, contrairement à 16,6 % pour la province.

Impact sur la planification en sécurité incendie

Les données sur la capacité humaine du milieu, l'étendue du territoire à couvrir et la faible densité de population pour certaines municipalités auront une incidence importante sur la présente planification en sécurité incendie. Contrairement à la majorité des MRC au Québec, le nombre d'habitants dans la MRC étant en diminution, il est donc moins facile pour les SSI de recruter un nombre suffisant de personnes de manière à assurer une présence minimale d'un nombre spécifique de pompiers sur le lieu d'une intervention, particulièrement le jour en semaine et principalement dans les secteurs où l'alimentation en eau est problématique.

L'occupation du territoire

Le territoire etcheminois est parsemé de noyaux villageois dont la répartition est équilibrée du point de vue géographique. La MRC compte quatorze périmètres d'urbanisation pour les treize municipalités. Lac-Etchemin en possède deux, soit celui de l'agglomération principale de Lac-Etchemin et celui du secteur de la Station. La taille des petites localités varie entre 400 et 900 habitants environ, alors que cette proportion passe de 3 500 à 3 900 habitants pour les municipalités populeuses de Saint-Prosper et Lac-Etchemin, entre autres. Voici différentes observations relevées suite à l'analyse de ces agglomérations :

- La présence de commerces et services dans les municipalités les moins peuplées est peu considérable, voire quasi inexistante. Plus nombreuses et variées qu'ailleurs, ces fonctions sont concentrées majoritairement à Lac-Etchemin, Saint-Prosper et Sainte-Justine, ce qui leur confèrent le titre de pôle de services :
- Plusieurs petites municipalités, dont Saint-Cyprien et Saint-Magloire, affichent un bilan démographique négatif depuis l'année 1981. Cette dévitalisation tend à entraîner une baisse de richesse (taxes foncières) alors que les dépenses municipales se maintiennent (vieillissement des infrastructures, augmentation des responsabilités municipales, etc.);

• L'urbanisation en bordure du réseau routier supérieur peut occasionner des situations contraignantes : perte de fluidité de la circulation sur les routes de contournement et diminution de la sécurité routière.

Le réseau hydrographique

Le réseau hydrographique se subdivise entre trois bassins versants, soit ceux des rivières Chaudière, Etchemin et Saint-Jean.

Les eaux des rivières Chaudière et Etchemin se déversent dans le grand ensemble hydrographique du fleuve Saint-Laurent alors que celles de la rivière Saint-Jean s'écoulent vers l'océan Atlantique. Le bassin versant de la rivière Chaudière représente environ 43% du territoire. Couvrant la partie ouest de la MRC, il est constitué principalement du sous-bassin de la rivière Famine (36%). Pour sa part, le bassin versant de la rivière Saint-Jean s'étend à l'est sur 41% du territoire et est partagé entre les sous-bassins des rivières Daaquam et Saint-Jean. Enfin, situé plus au nord, le bassin versant de la rivière Etchemin comprend 16% du territoire etcheminois.

2.2.3 L'économie

L'identification des activités économiques permet d'établir le type de commerces, le type des industries et de catégoriser les risques d'incendie sur le territoire. Le territoire rural de la MRC offre diverses possibilités de développement. On y trouve de grandes superficies occupées par la forêt et l'agriculture ainsi que plusieurs lacs qui offrent un bon potentiel pour la villégiature et les activités récréatives. De plus, on rencontre une multitude de noyaux villageois qui, pour certains, sont des centres de services importants dans leur communauté. Un vaste réseau routier permet d'avoir accès aux ressources du territoire, assurant les échanges et les liens entre les lieux d'activités.

La MRC des Etchemins compte une forte proportion d'emplois dans les secteurs secondaires et tertiaires comparativement aux autres MRC de la région de Chaudières-Appalaches et du Québec. Les secteurs d'activité qui créent le plus grand nombre d'emplois dans la MRC des Etchemins sont par ordre d'importance les suivants: tertiaire, secondaire et primaire. Ces emplois étaient répartis en 2007 à 26,9 % dans le secteur primaire, 14,8 % dans le secteur secondaire alors que les activités tertiaires regroupent 58,3 % des emplois.

2.2.3.1 L'agriculture et la transformation alimentaire

Le territoire agricole, sous la juridiction de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, représente 59% de la superficie de l'ensemble de la MRC. De cette superficie, les terres représentant un bon potentiel agricole sont de l'ordre de 10%. La superficie en zone agricole représente 95 085 hectares sur un total de 181 085 hectares pour la MRC. De ce total, le couvert forestier représente une proportion de 88% du territoire. Cet immense territoire présente différentes problématiques liées à la qualité des sols. C'est pourquoi certaines municipalités, comme Lac-Etchemin, Sainte-Rose ou Sainte-Justine, voient l'agriculture occuper une partie importante de leur territoire tandis que d'autres sont plus orientées vers l'agroforesterie ou la sylviculture.

Impact sur la planification en sécurité incendie

Le secteur agricole est une activité qui, dans la majorité des cas, est réalisée loin des périmètres urbains. Souvent, il n'y a pas de réseau d'alimentation en eau et le temps de déplacement des véhicules d'intervention est généralement plus long. Dans ce contexte, il faudra prévoir, lors de l'alerte initiale, les ressources matérielles et humaines nécessaires pour les bâtiments de ces secteurs.

2.2.3.2 L'industrie manufacturière

En 2006, c'est le secteur du commerce de détail qui compte le plus grand nombre d'entreprises, soit 34 %, suivi par le secteur de la fabrication avec 14 % des entreprises. Ces secteurs emploient respectivement 31 % (2436 emplois) et 17 % (1336 emplois) de l'ensemble des travailleurs. Ajoutons que les autres secteurs représentent 16 % des entreprises, ce qui correspond à 22 % (1729 emplois) de l'ensemble des travailleurs.

On dénombre 522 entreprises dans la MRC des Etchemins : elles offrent un total de 7 860 emplois, une légère amélioration par rapport à 2001. La majorité des entreprises sont de très petite taille. En effet, 93 % d'entre elles emploient moins de 20 personnes.

À l'instar de la région et de l'ensemble du Québec, la proportion de personnes actives travaillant dans une autre municipalité est plus importante que celle de personnes actives travaillant dans leur municipalité de résidence (49.3% dans une autre municipalité, 30.9% dans la municipalité de résidence et 8.9% à domicile).

Impact sur la planification en sécurité incendie

Plusieurs employeurs des usines de la région libèrent leurs travailleurs qui exercent le métier de pompier à temps partiel en cas d'urgence. Cependant,

quelques-uns d'entre eux hésitent encore à libérer leurs employés. Afin de sensibiliser les entrepreneurs de la région, des mesures sur l'importance d'accroître la disponibilité des pompiers pourraient s'avérer nécessaires.

2.2.3.3 L'industrie agrotouristique et récréotouristique

Forte de la grande diversité de ses paysages, la MRC des Etchemins donne une grande place aux industries de tourisme dans ses activités économiques, avec des retombées économiques annuelles directes et indirectes de l'ordre de 11 865 000 \$. Ces dernières sont supérieures durant la saison hivernale avec les motoneigistes, car les dépenses effectuées quotidiennement sont plus élevées.

Cette industrie représente 242 emplois directs et indirects, saisonniers, à temps plein en grande majorité. Les emplois directs sont répartis dans un peu plus de 35 entreprises. Plus encore, 80% de ces entreprises seraient en difficulté sans l'apport de l'industrie touristique. Au cours de la dernière décennie, cette industrie s'est considérablement développée et consolidée. La MRC et le CLD des Etchemins ont d'ailleurs mis en place un plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) en 2010 qui vise notamment à accroître la diversité de produits touristiques dans l'ensemble de la MRC.

Notons enfin que la répartition de la provenance des visiteurs est assez stable, soit essentiellement québécoise et nord-américaine. Cependant, près de 60 % de l'achalandage touristique se concentre encore sur sept à huit semaines durant la période estivale, soit en juillet et en août. De plus, 62% des touristes ont pour but de voyage la visite des parents et amis¹³.

Impact sur la planification en sécurité incendie

Les bâtiments servant à l'industrie agrotouristique et aux activités récréotouristiques sont situés, en grande partie, dans des secteurs hors des périmètres urbains. Cette situation occasionne souvent des difficultés pour l'alimentation en eau et des déplacements moins rapides pour les véhicules. Des mesures de sensibilisation, par exemple des mesures de prévention, sont diffusées aux propriétaires de ces bâtiments. De plus, on prévoit, lors de l'alerte initiale, les ressources humaines et matérielles nécessaires pour ce type de bâtiment.

2.2.3.4 La foresterie

La forêt occupe une place prépondérante. Globalement, ce sont environ 88 % des 1819.47 km² qu'occupe le territoire de la MRC qui sont recouverts de forêts. Le couvert forestier est composé pour une bonne partie d'érablières qui sont en exploitation. L'exploitation forestière commerciale est très peu présente dans la

¹³ Ces statistiques proviennent de PRAGMA Tourisme conseil (Statistique Canada), 2010.

MRC. On trouve dans le sud du territoire quelques petites usines de sciage traitant peu de volume de bois. La commercialisation du bois de chauffage est présente sur le territoire comme complément de revenu aux propriétaires de lots forestiers.

Impact sur la planification en sécurité incendie

Pour les municipalités locales qui n'ont pas la désignation de ville ni de cité, quelle que soit leur désignation, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) a le mandat de protéger l'ensemble des forêts.

2.2.4 Les types de transport

2.2.4.1 Le réseau routier

Le réseau routier supérieur, à la charge du ministère des Transports du Québec, totalise 188,79 kilomètres dans la MRC des Etchemins et comprend les routes régionales (42%), les routes collectrices (52%) et les « accès aux ressources » (6%). Les routes régionales servent de lien entre les agglomérations secondaires (5 000 à 25 000 habitants) de même qu'entre celles-ci et les agglomérations principales. Dans la MRC, les routes 204 et 276 ainsi qu'une portion de la route 277, dans les municipalités de Lac-Etchemin et de Sainte-Rose-de-Watford, font partie de ce réseau. Les routes collectrices, quant à elles, permettent de relier les centres ruraux (agglomérations de moins de 5 000 habitants) aux agglomérations plus importantes, soit directement ou par l'intermédiaire d'une route de classe supérieure.

Le réseau routier collecteur de la MRC comprend les routes 275 et 281, une portion de la route 277 ainsi que les routes non numérotées permettant d'atteindre la municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse, à partir de la 277, et les municipalités de Sainte-Sabine et Saint-Cyprien à partir de la route 204.

Enfin, le réseau d'accès aux ressources permet d'accéder aux territoires d'exploitation des ressources, en l'occurrence les zones forestières. Il s'agit de la route 277 entre le village de Sainte-Aurélie et la frontière américaine, du tronçon route Centrale/2e Rang/route de la Frontière à Saint-Zacharie, et de la route de la Rivière Saint-Jean donnant accès à la forêt publique dans Saint-Camille-de-Lellis.

La route 204 représente le principal axe routier régional de la MRC des Etchemins et est comparée à une « épine dorsale » avec la plupart des autres routes supérieures venant s'y greffer. Parcourant le territoire sur une distance de 57,02 kilomètres, elle relie les municipalités de Saint-Camille-de-Lellis, Sainte-Justine, Sainte-Rose-de-Watford et Saint-Prosper avant de se diriger vers la ville de Saint-Georges dans la MRC de Beauce-Sartigan.

La route 277 relie la MRC des Etchemins à la ville de Lévis dans un axe nord-sud. Celle-ci demeure toujours, aujourd'hui, la route la plus achalandée. D'abord, elle comprend une portion régionale de 15,19 km qui traverse Lac-Etchemin, puis deux portions « collectrices » faisant au total 12,74 km : il s'agit du tronçon entre Sainte-Rose-de-Watford et Saint-Louis-de-Gonzague et de celui débutant à la Route 275 en direction de Sainte-Aurélie. Une section de la route 277 entre Sainte-Aurélie et la frontière américaine ne fait cependant pas partie du réseau supérieur et est classée « accès à la ressource » par le MTQ. La route de la Rivière Saint-Jean dans la municipalité de Saint-Camille-de-Lellis porte également la même désignation.

Faisant partie du réseau régional, la route 276 couvre une distance de 6,05 km dans la municipalité de Lac-Etchemin. Son tracé permet de joindre l'autoroute 73 via la MRC de Robert-Cliche. Aucune agglomération etcheminoise n'est traversée par cette route. La route 275 fait quant à elle partie du réseau collecteur. Avec des débits de parcours fort variables et mesurant 39,05 km, celle-ci relie les agglomérations de Morissette-Station, Saint-Benjamin, Saint-Prosper et Saint-Zacharie.

Une dernière route collectrice, la route 281, traverse la municipalité de Saint-Magloire sur 20 km. Celle-ci est peu achalandée et se termine à la route 204 dans la municipalité de Saint-Camille-de-Lellis.

Enfin, plusieurs tronçons non numérotés complètent le réseau collecteur. Ceux-ci donnent accès aux petites agglomérations telles que Sainte-Sabine et Saint-Cyprien, à partir de la route 204, de même que Saint-Luc-de-Bellechasse et Saint-Louis-de-Gonzague, à partir du circuit de la route 277.

Impact sur la planification en sécurité incendie

Bien que les routes soient assez bien déneigées en hiver, il se peut, lors d'une tempête de neige ou d'un accident routier, que les véhicules d'urgence puissent avoir de la difficulté à se déplacer sur certaines parties du territoire. Cette situation pourrait donc avoir un impact sur le temps de déplacement des véhicules d'intervention et le temps de réponse des pompiers. Il sera donc primordial que les différents organismes qui peuvent influencer favorablement le déplacement des véhicules d'intervention (policiers, travaux publics, ministère des Transports du Québec) soient interpellés sur le sujet. Un comité ayant pour mandat l'arrimage des ressources vouées à la sécurité du public sera mis en place et s'avérera essentiel dans les circonstances.

2.2.4.2 Les réseaux d'énergie

2.2.4.2.a) Les installations électriques sont relativement peu nombreuses sur le territoire de la MRC puisqu'une seule ligne de transport d'électricité à 120 kV

traverse la MRC, passant par les municipalités de Lac-Etchemin, Sainte-Justine et Saint-Camille-de-Lellis. Hydro-Québec exploite ces installations qui comprennent un centre et un poste de distribution implantés dans le secteur du parc industriel de Lac-Etchemin.

2.2.4.2.b) Un parc éolien se retrouve sur le territoire des municipalités de Saint-Luc-de-Bellechasse et Saint-Magloire. Il comprend également un poste de transformation visant à réacheminer l'électricité produite par les éoliennes via une ligne de transports (120 kV) entre Saint-Luc-de-Bellechasse et le poste de Lac-Etchemin.

2.2.4.3 La desserte aérienne

Un aéroport public est présent sur le territoire de la MRC des Etchemins. C'est la municipalité de Lac-Etchemin qui en est propriétaire et qui en assure la gestion. L'aéroport fait partie du réseau aéroportuaire québécois à titre de service local desservant un centre de petite taille. Il est accessible principalement par la route des Sommets. L'aéroport, fermé lors de la période hivernale, n'accueille que très peu d'utilisateurs. Le Service de sécurité incendie de la municipalité de Lac-Etchemin possède un véhicule d'intervention doté de mousse et une équipe de désincarcération et est en mesure de répondre adéquatement aux urgences potentielles. Il existe aussi un autre petit aéroport, implanté dans la municipalité de Saint-Prosper, mais celui-ci est privé et ne dessert qu'un nombre restreint de personnes.